

Financement de la formation

Le coût est de 6 880 € pour les 2 années comprenant les frais de positionnement et d'évaluation (hors frais annexes)

Différentes prises en charge sont possibles en fonction du statut du candidat :

Année 1 :

- AKTO - Réseau OPCALIA pour les personnels de droit privé.
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- FORMIRIS (uniquement pour les enseignants ne disposant pas de contrat OGEC)
- Etablissement scolaire et/ou de formation

Année 2 :

- AKTO - Réseau OPCALIA
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Etablissement scolaire

Informations et inscription

Contactez le centre le plus proche de chez vous pour toute information et obtenir un dossier de candidature.

CEPEC (Lyon)

Laurent CHAMPREDONDE
stages@cepec.org
04.78.44.70.97
www.cepec.org

ECM (Paris)

Myriam BOUTRUCHE
m-boutruche@enseignement-catholique.fr
01.55.48.04.62
www.ecoledescadresmissionnes.fr

IFUCOME (Angers)

Régine PAVAGEAU
rpavageau@uco.fr
02.41.81.66.72
www.uco.fr

Campagne d'inscription ouverte du 2 avril au 7 juin 2024



Formation de Cadres de Direction

Préparation à la

Certification de Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs, scolaires et/ou de formation

Niveau 7. Certification inscrite au RNCP - Code NSF 333/333P par
décision de France Compétences du 19 avril 2021

Le coordinateur opérationnel assiste, conseille et collabore étroitement avec le dirigeant d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation.

Public visé et conditions d'accès à la formation :

- Personnel d'un établissement scolaire et/ou de formation
- Titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 (bac+3) (accès dérogatoire possible*)
- Assurer déjà (ou dans les prochains mois) des fonctions de coordination opérationnelle dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation :
 - Coordonner un secteur d'activité ;
 - Etre interface entre la direction et la communauté éducative ;
 - Participer à l'élaboration de choix stratégiques (instances de direction de l'établissement) ;
 - Assister et conseiller le dirigeant.

Cette certification professionnelle est co-délivrée par le **SGEC et le Collège employeur** (pour la CPN EEP Formation) et est préparée par 4 organismes habilités :

- l'ECM, le CEPEC et l'IFUCOME et l'IFEAP

* Entrée possible en formation sur demande dérogatoire, en fonction des diplômes et de l'expérience professionnelle du candidat.

■ Un Titre à visée professionnelle

A travers ses actions, le coordinateur opérationnel inscrit son action en cohérence avec les orientations et le pilotage du dirigeant.

Objectifs professionnels

Assurer une mission d'expertise par délégation du dirigeant :

- Coordonner un secteur d'activité qui relève d'une ou plusieurs dominantes particulières (éducatif, pédagogique, RH, administratif, financier, technique, communication...).
- Concevoir et animer des projets, en cohérence avec le projet éducatif de l'organisation.

Assurer une mission d'appui au dirigeant :

- Agir en tant qu'interface entre la direction et la communauté éducative, dans la mise en œuvre des orientations de l'organisation.
- Participer à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation.
- Apporter conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation.



■ Organisation générale

210 heures sur deux années de formation et d'accompagnement

Année 1 de formation : 3 sessions de 5 jours soit 15 jours en présentiel

Session 1	Session 2	Session 3
Contextualiser et se situer dans sa responsabilité	Conduire et animer un projet. Vivre la délégation et la subsidiarité	Coordonner un secteur d'activité

Année 2 de formation : 3 sessions de 5 jours soit 15 jours en présentiel

Session 4	Session 5	Session 6
Manager une équipe en cohérence avec les orientations du dirigeant	Contribuer à l'animation éducative et pédagogique	Contribuer au développement de l'établissement

■ Evaluation

Au cours des 2 années, 4 blocs de compétences et une Epreuve Finale Transversale font l'objet d'une certification :

Année 1 : **Bloc 1** (Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation) et **Bloc 2** (Pilotage de projets éducatifs)

Année 2 : **Bloc 3** (Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation) **Bloc 4** (Contributions aux décisions et actions stratégiques de l'établissement) et **l'Epreuve Finale Transversale** (épreuve intégrative permettant d'évaluer la manière dont les compétences des 4 blocs sont intégrées dans la pratique).